

## **Actes du Sommet 2007**

Suite au Sommet régional s'étant tenu au club de golf le 17 février 2007, un comité formé de  
Johanne Provencher, porte-parole du Sommet;  
Carol-Guillaume Gagné, agent de développement local, SADC;  
Sylvie Harvey, directrice générale, MRC de Coaticook;  
Michèle Lavoie, vice-présidente du CLD;  
Bibiane Roy, consultante Niska;  
Monique Therrien, soutien logistique;

se sont rencontrés afin de formuler un libellé de la vision du territoire de la MRC de Coaticook à partir de phrases et de mots clés retenus par les participants. Il est important de rappeler que les participants se sont prononcés à partir des quatre thèmes suivants : l'environnement, la société, l'économie et la bonne gouvernance.

Voici le libellé qui a été entériné par le Conseil des Maires de la MRC, le conseil d'administration de la SADC et celui du CLD.

**« La MRC de Coaticook sera reconnue comme une communauté active, ouverte et novatrice partageant un fort sentiment d'appartenance où toutes les générations et tous les secteurs interagissent pour développer l'ensemble de son territoire. »**

**Son développement s'exprimera par :**

- Une société à dimension humaine où la personne s'épanouit en harmonie avec l'environnement ;**
- Un patrimoine naturel, culturel et agricole préservé et mis en valeur;**
- Une qualité de l'eau assurée par un équilibre entre l'agriculture, la forêt et la population;**
- Un modèle économique diversifié qui maximise le potentiel du milieu;**
- Une qualité de vie appuyée par des services de proximité.**

**En somme, une ruralité bien vivante. »**

Cette vision, que l'ensemble des intervenants de la communauté conviennent de mettre de l'avant afin de développer notre région dans les années à venir, servira de base de réflexion lors de la prochaine planification stratégique en plus de servir de guide afin d'assurer la cohérence de l'exercice d'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

De plus, nous espérons qu'elle orientera toutes les actions futures de nos décideurs locaux. À ce titre, la SADC inclut désormais la notion de développement durable lors de l'analyse de projets qui lui sont soumis.